

l'entretien de la lampe du sanctuaire et sur le nombre des communions dans la paroisse, il sut répondre d'une manière satisfaisante et « à la vérité. » Il observe, relativement à la confirmation, que « le dict Seigneur fist ranger au *ceci*, mentière proche de l'esglise tous ceulx et celles qui se « voudraient confirmer, et y travailla aultant que le jour « le peu permettre fere dévotement. » Après quoi, il conduisit l'archevêque à la maison de « Monsieur le chastelain « Leroux » plus convenablement aménagée que la sienne pour recevoir un tel hôte avec honneur. Puis, avant de « luy donner le bonsoir », il fixa, séance tenante, l'ordre du jour pour le lendemain. Ayant fait observer au prélat que « s'il luy plaisait célébrer pontificalement la messe, il « honorerait grandement l'esglise et on luy serait très « obligé », celui-ci « accepta incontinent, à la charge que « MM. les musiciens et organistes y feraient leur devoir. » Le curé le promit et se retira.

La journée du dimanche ne fut pas moins bien remplie que la veille. Cependant, trois détails saillants se détachent du vieux récit que nous avons entre les mains : Le premier a trait au chroniqueur lui-même, le deuxième à Mgr de Marquemont et le dernier aux prêtres sociétaires de la paroisse.

Le bon curé raconte, avec quelque chose de dramatique dans le ton, la terreur dont il fut pris, au matin, quand il fut mandé par l'archevêque et qu'il se trouva seul en face de lui. « Sortez tous de céans, s'était écrié le prélat, car « j'ay affaire avec M. le curé ! »

Quel pouvait bien être l'objet de cette entrevue mystérieuse?... En vain sa conscience ne lui faisait-elle aucun reproche; en vain, ce jour-là même, avait-il accompli avec sa ponctualité habituelle tous ses devoirs et ne s'était-il rendu chez le prélat qu'après avoir « par achevé et avancé